

METIERS DE LA MECANIQUE AGRICOLE



MECANICIEN DES VEHICULES ET DES MATERIELS AGRICOLES

Domaine d'intervention

L'agent de maintenance de matériels est amené à exercer des tâches de maintenance préventive et corrective de matériels.

Il intervient soit dans les entreprises qui assurent la vente, la location, l'entretien, la révision et la réparation de ces matériels, soit dans les entreprises ou les collectivités utilisatrices.

Il est appelé à assurer l'entretien, le diagnostic, la réparation, l'essai et la mise en œuvre des matériels.

Les tâches qui lui sont confiées sont accomplies, soit dans un atelier où les matériels sont réceptionnés pour entretien, réparation ou rénovation, soit sur le terrain même où évoluent ces matériels, avec l'outillage strictement nécessaire.

L'évolution de l'activité conduit de plus en plus l'agent de maintenance à intervenir dans des domaines de haute complexité, de spécificité croissante suivant les branches professionnelles, avec des impératifs nouveaux de compétence et d'efficacité.

Diplôme

- **CAP Maintenance des Matériels : Tracteurs et Matériels Agricoles** (préparé en deux ans par apprentissage).

Débouchés

Emploi / métier

- Mécanicien en Matériels Agricoles
- Chef d'atelier en concession, en ETA
- Artisan réparateur
- Commerciale en concession

Poursuite d'études

- Bac Pro Maintenance des Matériels Agricoles, travaux publics, parcs et jardins
- Bac Pro Agroéquipements
- BP Agroéquipements
- Autres niveau V (Mentions complémentaires...)



Contact

MFR de Legé
7 rue du Bocage - 44650 LEGE
Tél : 02.40.26.35.35 / Fax : 02.40.26.32.92
E-mail : mfr.lege@mfr.asso.fr



REUSSIR AUTREMENT